

ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), composée de l'Indonésie, de la Malaisie, de Singapour, de la Thaïlande et des Philippines, a été créée en 1967 pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement en Asie du Sud-Est. Ses membres ont connu une forte croissance économique de 7 % par année ces dix dernières années, notamment en raison de leurs ressources naturelles considérables.

Bien que la coopération politique n'ait pas été l'un des objectifs originels de l'Association, la formation de l'ANASE a permis à ses membres d'établir une cohésion politique considérable ces deux dernières années; surtout en réaction aux événements en Indochine. L'ANASE a condamné l'invasion vietnamienne du Kampuchea et a exigé le retrait des forces étrangères. En raison de sa situation stratégique, de ses ressources naturelles considérables et de sa cohésion politique de plus en plus assurée, l'ANASE est devenue un facteur vital pour la paix, la stabilité et le développement dans la région. La zone de paix, de liberté et de neutralité qu'elle propose pour l'Asie du Sud-Est constitue la pierre angulaire de sa politique étrangère.

Sur le plan international, les membres de l'ANASE participent activement, en tant que groupe, à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, au Groupe des 77, au Mouvement des non-alignés et à divers organismes de produit. (L'ANASE est un important producteur de caoutchouc, de feuillus, de minerais, de sucre, de café et d'huiles végétales.) Bien que les économies des différents pays de l'ANASE soient davantage concurrentielles que complémentaires, et même si les progrès en matière de coopération économique ont été jusqu'ici limités, la volonté politique de plus en plus ferme de l'ANASE laisse entrevoir la possibilité d'une coopération économique plus étroite à long terme.

La caractéristique principale de l'ANASE est sa pratique enracinée de la consultation et de la coordination sur diverses questions. Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'ANASE se sont rencontrés chaque année depuis 1967 et les ministres de l'Économie, depuis 1976; en outre, une rencontre est prévue cette année entre les ministres du Commerce. Des rencontres au sommet ont eu lieu en 1976 et en 1977 et ont mené à l'acceptation officielle de divers arrangements institutionnels.

Le Canada entretient avec les pays de l'ANASE des relations vastes, amicales et croissantes. Nous les consultons sur diverses questions internationales, et, à l'instar d'autres pays - États-Unis, Australie, Japon, Nouvelle-Zélande, CEE et récemment, l'Inde -, nous maintenons avec l'Association un "Dialogue" comportant la tenue de réunions périodiques pour discuter de l'aide au développement régional et d'autres questions. Le programme de coopération industrielle de l'ACDI, qui encourage la coopération entre le secteur privé canadien et celui des autres pays, a entraîné pour l'ANASE et ses membres l'exécution d'un plus grand nombre de projets que ce ne fut le cas pour d'autres régions du monde. Cinq des projets exécutés dans la région de l'ANASE touchent tous les pays de l'Organisation et viennent appuyer ses objectifs de coopération économique interne. Les autres projets de coopération industrielle contribuent au développement de la région sur une base bilatérale.